La direction de La Poste aurait comptabilisé plus de 50 suicides en 2016

PAR RACHIDA EL AZZOUZI
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016

La direction du groupe La Poste aurait comptabilisé au travers d'une*« cellule de suivi des drames »* interne et secrète une cinquantaine de suicides, pour la seule année 2016. C'est ce qu'ont appris cette semaine de sources internes les syndicats CGT et Sud-PTT. La direction dément.

Régulièrement depuis des années et encore plus depuis bientôt trois mois, les syndicats du groupe La Poste ne cessent d'alerter leur direction, le gouvernement et les médias sur la dégradation des conditions de travail qui engendre énormément de souffrance au sein de l'entreprise et provoque une série de suicides, tentatives de suicides, AVC… notamment chez les postiers, l'une des professions les plus impactées par la réduction des effectifs et les réorganisations incessantes imposées par la transformation au pas de charge de l'entreprise publique, devenue **le 1er mars 2010 une société anonyme à capitaux publics**. La direction reconnaît *« des situations individuelles difficiles »* mais elle refuse de voir La Poste comparée à France Télécom (devenue Orange), qui fut secouée par une vague de suicides en 2008 à cause d'une politique d'entreprise brutale et inhumaine. Tragédie qui vaut aujourd'hui à sept anciens dirigeants dont l'ancien PDG Didier Lombard **d'être poursuivis au pénal** pour *« harcèlement moral »* ou *« complicité de harcèlement moral »*.

La direction de La Poste décrit *« une entreprise humaine et responsable »* et elle avance un chiffre pour appuyer ses dires : trois. C'est le nombre de suicides reconnus accidents du travail ces cinq dernières années : **Nicolas, 51 ans, cadre stratégique au siège dans le XVe à Paris**, qui a mis fin à ses jours en février 2013 ; **Jérémy, 28 ans, qui s'est défenestré dans une agence du centre-ville de Rennes** en février 2012 et **Bruno, qui s'est pendu à la grille de la poste de Trégunc**, dans le Finistère, dix jours plus tard. Or, selon nos informations, les syndicats CGT (majoritaire) et Sud-PTT disposent depuis cette semaine d'un tout autre chiffre issu de la direction mais tenu pour confidentiel par celle-ci. Livré aux deux syndicats par des sources internes à la direction, ce chiffre est vertigineux car il ne concerne que la seule année 2016. Plus de cinquante suicides considérés comme potentiellement en lien avec le travail par la direction auraient été comptabilisés cette année par une cellule de suivi, interne à la direction et secrète ! Un chiffre qui tombe très mal alors que **dans un rapport publié ce mardi, la Cour des comptes,** sans se soucier de la dégradation des conditions de travail, met encore un peu plus la pression sur le groupe pour qu'il *« accélère les réformes »* et *« se modernise »*.

Cette semaine encore, selon ces mêmes sources internes, deux postiers ont mis fin à leurs jours et l'employé d'un bureau de poste de l'Hérault a tenté de se suicider en se taillant les veines avec un cutter au travail, dans la cabine où sont traités l'argent et autres objets de valeur. Aujourd'hui, La Poste craindrait même une accélération en fin d'année due à la saisonnalité des suicides et tentatives, phénomène qui est constaté chaque année. Lors d'un conseil d'administration de groupe (où siègent le comité exécutif, 9 représentants de l'État, 7 élus du personnel, 3 membres de la Caisse des dépôts et consignations, un représentant des maires de France et un des usagers), ce jeudi 15 décembre, les deux syndicats Sud-PTT et CGT sont montés au créneau, d'une seule et même voix, celle de Régis Blanchot, représentant de Sud-PTT, pour dénoncer ces dizaines de suicides devant le PDG Philippe Wahl et exiger des explications sur l'existence d'une cellule de suivi des *« drames »* qui serait intégrée à la *« direction de la sécurité globale du groupe La Poste »*. Cette cellule serait chapeautée par **Philippe Bajou**, un des directeurs exécutifs du groupe et ancien membre du directoire de la banque postale. C'est lui qui est censé mener la transformation des fonctions « support » du groupe, soit 25 000 personnes à *« dégraisser »*, selon les syndicats. Lors de ce conseil d'administration, les syndicats n'ont reçu ni confirmation ni infirmation de leurs informations par la direction des ressources humaines.

« La direction n'est pas revenue sur le fond. Elle n'a infirmé aucun des chiffres, ni la cinquantaine de suicides de l'année 2016, ni les deux suicides et la tentative de suicide de cette semaine. Elle a simplement rappelé ce qu'elle répète à chaque fois qu'on la questionne sur le sujet, que ces suicides n'étaient pas forcément tous liés au travail », raconte un des membres présents sous couvert d'anonymat. Alain Bard, l'administrateur CGT, également présent, dénonce, lui, *« le manque de transparence »* de la direction : *« Elle a une cellule de suivi qui fait le décompte de chaque accident mais elle ne le communique pas aux instances qui ont les moyens, les facultés pour se saisir de ce genre d'informations, les CHSCT* [comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – ndlr] *! »*Contactés par Mediapart, Sylvie François, directrice des ressources humaines, Jean-Yves Petit, directeur des « relations sociales, des règles RH et des instances réglementaires nationales », Philippe Bajou, de la « direction de la sécurité globale » de La Poste, un des directeurs exécutifs du groupe, qui chapeauterait la *« cellule de suivi des drames »*, n'ont pas retourné nos appels. Seul l'a fait le service communication. Or non seulement ce dernier ne répond pas sur le chiffre évoqué de suicides mais il conteste jusqu'à l'existence même d'une cellule de comptage : *« Il n'existe pas, à La Poste, de "cellule de comptage de suicides". Lorsqu'un drame survient, quel que soit sa nature ou son contexte, il fait l'objet en toute transparence d'une analyse en CHSCT avec les partenaires sociaux. »*

La dernière fois que les syndicats avaient eu un accès officiel à des données de la direction sur les suicides de postiers, c'était en 2003 après le rapport des assistantes sociales de La Poste qui recensait 43 suicides. La Poste comptait alors 100 000 agents de plus. Les sources internes à la direction qui ont livré à Sud-PTT et la CGT le chiffre évoquant une cinquantaine de suicides en 2016 sont les mêmes qui les avaient alertés en 2011 sur la recrudescence de drames, suicides et tentatives au sein de La Poste. À l'époque, il était déjà question d'une quarantaine de suicides, allant des facteurs aux cadres. Le malaise était tel face aux réorganisations incessantes qui modifient l'organisation du travail et les rapports hiérarchiques qu'il avait conduit le groupe à saisir une commission indépendante afin qu'elle lui propose un certain nombre de mesures sur les conditions de travail. En charge de cette mission, Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT. Dans ses conclusions, il avait préconisé plus de 4 000 recrutements pour améliorer le climat social, des formations pour chaque postier, la désignation de 1 000 responsables ressources humaines de proximité ou encore la création d'un dispositif de soutien psychologique, accessible anonymement 24 heures sur 24.

« Cette commission Kaspar n'était qu'une opération d'enfumage qui n'a débouché sur rien cinq ans plus tard », assène le syndicat Sud-PTT. Il a le premier tiré la sonnette d'alarme en octobre dernier en convoquant les victimes ou leurs familles pour témoigner de ce malaise social grandissant et inquiétant (relire **ici** notre enquête). Quelques jours plus tard, le 14 octobre, huit cabinets d'expertises, travaillant régulièrement sur les questions de santé à La Poste sur saisine des syndicats, adressaient une lettre ouverte au PDG du groupe La Poste, Philippe Wahl, et au gouvernement pour leur demander de réagir face à tant de mal-être généralisé dans l'entreprise, qui compte 260 000 personnes. Une démarche suffisamment rare pour être soulignée (lettre ouverte, diffusée sur Mediapart **ici**). *« Du Courrier au Colis, du Réseau à la Banque, les agents de La Poste subissent des réorganisations permanentes qui réduisent chaque fois les effectifs, et soumettent les agents qui restent à des cadences accélérées,* écrivaient-ils. *En dépit des recommandations du rapport Kaspar en 2012, le rythme des réorganisations reste effréné. (...) Les conséquences en termes de santé au travail sont d'ores et déjà dramatiques : le groupe La Poste continue de rencontrer des cas de suicides au travail ; les situations de détresse individuelle ou de conflits ouverts entre agents sont désormais fréquentes ; les indicateurs de santé et de climat social témoignent d'une dégradation qui, déjà dénoncée dans le rapport Kaspar en 2012, n'a depuis cessé de s'aggraver. »*

Devant l'ampleur de la crise sociale et sous pression, la direction de La Poste ouvrait avec les syndicats (CGT, CFDT, Sud, FO et l'alliance pas représentative UNSA-CFE-CGC-UNSA) une négociation pour améliorer les conditions de travail des facteurs et des agents postiers. Mais trois syndicats CGT, SUD-PTT et Unsa ont quitté lundi 21 novembre la table des négociations, jugeant très loin de leurs attentes les premières propositions face au mal-être. Trois semaines plus tard, le 8 décembre, ces mêmes syndicats appelaient à une journée de grève nationale pour dénoncer encore la crise sociale. Il y a aussi eu ce collectif de « postiers, actifs et retraités », syndiqués ou pas, tous membres d'un forum d'entraide des postiers, **Le Forum des postiers**, qui compte plus de 11 000 membres inscrits, qui a listé près d'une centaine de noms d'agents qui se seraient suicidés ou auraient tenté de le faire depuis 2007 et qui a appelé les organisations syndicales de La Poste, qui de tous temps ont été divisées, à se fédérer autour d'un observatoire des suicides, comme pour France Télécom.

« Voilà des années, des mois, des semaines que syndicats, experts auprès des CHSCT, médecins se succèdent pour tirer le signal d'alarme mais ni la direction de La Poste, ni notre tutelle, l'État, coupable de non-assistance à personne en danger, ne prennent la mesure du drame qui se déploie. Ils campent dans le déni et le mensonge. Dans le cas de France Télécom, un précédent gouvernement avait lui au moins agi en déclenchant une large investigation qui a abouti à un rapport accablant et à des poursuites judiciaires », dénonce, rageur, Nicolas Galepides, le secrétaire général de Sud-PTT. Dès 2014, le syndicat a écrit à la direction générale du travail. En vain. Ce jeudi, il a écrit au nouveau premier ministre Bernard Cazeneuve, un énième courrier à Matignon.

Le 26 septembre, il écrivait à la tutelle de La Poste, au ministre de l'économie, Michel Sapin (ami personnel du PDG Philippe Wahl). *« La direction de La Poste est engagée dans un plan stratégique qui fait peu de cas du facteur humain. […] La crise de 2012,* ***les résultats de la commission Kaspar*** *et les mesures prises par la direction n'ont pas eu l'effet escompté, a fortiori dans une entreprise publique que l'on transforme à marche forcée et où un solde négatif de 100 000 emplois est atteint sur une dizaine d'années »*, écrivait le syndicat. Il citait *« les taux d'absentéisme pour maladie, maladie professionnelle, et accidents du travail élevés par rapport aux moyennes nationales* [près de 50 % supérieurs selon Sud – ndlr] *ainsi que les nombreuses expertises diligentées par les CHSCT qui, toutes, indiquent un véritable mal-être au travail »*.

Le 28 novembre, le syndicat a repris la plume pour écrire à Christophe Sirugue, secrétaire d'État à l'industrie, exigeant *« une intervention ferme de sa part »*. Ce dernier a renvoyé deux pages de réponse, expliquant combien *« l'État attache une importance particulière à la qualité du dialogue social dans le groupe »* et qu'il accompagnera *« les postières et les postiers dans ce changement de modèle économique »*. Il l'a redit la semaine dernière **devant le Sénat**. *« Des propos lénifiants »*, pour les syndicats CGT et Sud-PTT. Ils vont faire le point avec leurs organisations pour voir comment interpeller leur direction et leur tutelle à l'aune de ce chiffre dramatique établi par la direction elle-même. *« On en connaît tous les origines, y compris la direction et l'État,*rappelle Alain Bard de la CGT. *La Poste ne prend pas en compte les effets de sa transformation sur l'humain. Elle réduit les effectifs de manière drastique en augmentant les cadences pour ceux qui restent au péril de leur santé, leur vie. »*

Boite noire

J'ai contacté ce jeudi 15 décembre plusieurs fois des membres de la direction, directement ou par l'intermédiaire de leurs assistantes. Sylvie François, directrice des ressources humaines, Jean-Yves Petit, directeur des relations sociales, des règles RH et des instances réglementaires nationales, Philippe Bajou, de la « direction de la sécurité globale » de La Poste, un des directeurs exécutifs du groupe, qui chapeauterait la « cellule de suivi des drames », n'ont pas retourné mes appels. Seul le service communication l'a fait.

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.
Capital social : 28 501,20€.
Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.
Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90
Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.
Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.